



Dans le cadre de sa nouvelle charte pour la période 2015-2030, le PNR de Lorraine s'est fixé comme objectif de développer l'offre de produits issus du territoire en structurant des filières économiques de proximité. La structuration d'une filière blé – farine – pain bio à l'échelle du territoire s'inscrit pleinement dans cette ambition.

Afin d'accompagner le développement de ce projet, le Parc a mené une étude de faisabilité afin d'identifier les opportunités, les freins à lever et les conditions de mise en œuvre d'une filière de valorisation des blés meuniers à l'échelle de son territoire. Cette étude, dont la réalisation a été confiée au groupement entre Triesse Gressard Consultants et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle pour une durée de 6 mois, s'est déroulée en plusieurs phases de travail :



1. **Benchmark d'expériences de micro-filières locales de valorisation des blés meuniers à travers la France** : au total, 23 démarches similaires ont fait l'objet d'une analyse afin de mettre en évidence notamment les points suivants : envergure de la filière et échelle géographique à privilégier, outils de gouvernance de la filière et formalisation des engagements des acteurs, enjeux environnementaux et types de production valorisée. Un rapport détaillé présente les facteurs clés de succès et les points de vigilance à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une filière à l'échelle du Parc naturel régional de Lorraine.



2. **Etat des lieux préalable à la structuration d'une micro-filière locale**. Objectifs : réaliser un état des lieux des acteurs et des outils de transformation existants, mobiliser les acteurs du territoire et identifier les opportunités de structuration d'une micro-filière. Pour ce faire, une analyse de la production en blés meuniers a été menée (estimation des tonnages, variétés de céréales cultivées, modes de production, circuits actuels de commercialisation...) ainsi que 49 entretiens avec des acteurs clés (19 agriculteurs avec un atelier grandes cultures, 5 coopératives, 13 moulins, 11 boulangers et 1 magasin de producteurs). Cette phase de l'étude a permis d'identifier deux scénarios de développement et de structuration potentiels de la filière. Ces scénarios ont été validés par le

Comité de pilotage :

- > Une filière bio et locale avec un bassin de production à l'échelle du territoire du Parc ;
- > Une filière locale, s'inscrivant dans le cadre d'une démarche d'agriculture raisonnée et avec un bassin d'approvisionnement régional.

3. **Définition d'un plan d'actions** : afin de valider l'intérêt des acteurs économiques et leur souhait d'implication et d'approfondir ces scénarios, un séminaire de travail avec les acteurs potentiels de la filière s'est tenu le 20 janvier 2020. Ce séminaire, qui a réuni une trentaine de



participants, a permis de construire un plan d'actions spécifique aux deux scénarios de développement identifiés en phase 2 de l'étude. La mise en œuvre de ce plan d'actions sera engagée en 2020-2021.

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région Grand Est (20%) et des programmes européens LEADER « Moselle Sud » (20%) et « Ouest du Parc naturel régional de Lorraine » (60%).